

**INFORMATIONS**

**ET TARIFS**

04 72 44 16 07

**BTP Santé au Travail / Service Formation :**

55 Avenue Galline – CS 50093

69626 VILLEURBANNE Cedex

Tél : 04 72 44 16 07

E-Mail : [formation@btpst.fr](mailto:formation@btpst.fr)

Agrément Organisme de Formation Professionnelle n° 82 69 056 12 69

Habilitation SST n°1273994/2017/SST-01/O/06



Des formations  
adaptées à vos  
activités

# Sauveteur Secouriste du Travail

« **PROTEGER - EXAMINER - FAIRE ALERTER - SECOURIR** »

Conformément aux articles R.4224-14 et R.4224-15 du Code du Travail



## FORMATION INITIALE 14 h (2 jours)

### Pourquoi ?

- Etre capable de réagir de manière cohérente et organisée dans une situation d'accident
- Connaître les gestes et principes élémentaires de survie appropriés à l'état de la victime
- Créer et/ou développer l'intérêt pour la prévention

**Pour qui ?** Pour tous. Aucun prérequis.

Validité 24 mois maximum.

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES 7 h (1 jour)

Obligatoire pour conserver le certificat.

### Pourquoi ?

- Maintenir le Sauveteur Secouriste du Travail en capacité d'intervenir efficacement dans une situation d'accident
- Actualiser et améliorer les connaissances et les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

**Pour qui ?** Pour les Sauveteurs Secouristes du Travail titulaires du certificat de moins de 24 mois

Validité 24 mois maximum.

### Mais aussi...

Des modules complémentaires S.S.T. Amiante (4h) et défibrillateur (2h) peuvent être proposés sur demande.

# Sécurité Incendie

Conformément aux articles R.4227-37 à R.4227-39 du Code du Travail



### Pourquoi ?

- Mettre l'établissement en conformité avec la réglementation
- Connaître et appliquer les consignes de sécurité
- Améliorer l'organisation interne de sécurité de l'établissement
- Acquérir les connaissances théoriques à la prévention et à la lutte contre le feu
- Etre capable d'utiliser les moyens de première intervention en cas de feu

**Pour qui ?** Pour tous. Aucun prérequis.

## EQUIPIER PREMIERE INTERVENTION 7 h (1 jour)

Sensibilisation au risque incendie

Exercices sur feux réels avec manipulation d'extincteurs

## EXERCICE D'EVACUATION (2 heures)

Exercice d'évacuation en temps réel et mention sur le registre de sécurité avec rapport détaillé de l'évacuation

## SENSIBILISATION AU RISQUE INCENDIE (2 heures)

Sans manipulation d'extincteurs

# Gestes et postures 4 h (1/2 journée)

Conformément à l'article R.4541-8 du Code du Travail



### Pourquoi ?

- Sensibiliser sur le mécanisme « accident du travail et maladie professionnelle »
- Connaître les notions d'anatomie et de pathologies de base
- Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Acquérir une méthode d'auto-analyse de sa propre situation de travail

**Pour qui ?** Pour tous. Aucun prérequis.